

actualités générales

La chute finale de Ch'ti vélo

Créé le 17.09.09 à 07h10 | Mis à jour le 17.09.09 à 07h10 | 0

Ch'ti Vélo, c'est fini. En pleine semaine de la mobilité, et de la promotion des moyens de transports écolo, l'information « fait tache », de l'aveu-même de certains élus. Vendredi matin, les responsables de l'association lilloise ont rendez-vous au tribunal de Lille, qui devrait en prononcer la liquidation judiciaire. Précurseur, Ch'ti-Vélo avait été créé il y a dix ans, à une époque où le vélo était encore un moyen de transport marginal en ville. Contactés, les responsables de l'asso n'ont pas souhaité s'exprimer, précisant qu'ils attendaient la décision officielle de la justice. « L'erreur a été de faire de la location courte durée, ce n'est pas rentable, analyse Luc Coveliers, de l'association Droit au Vélo (ADAV). En Belgique, ce qui marche, c'est la location longue durée. »

La chute de Ch'ti vélo, c'est aussi la fin d'un conflit larvé entre la mairie de Lille et l'asso, qui ne partageaient pas la même conception du développement de ce moyen de transport. « Je ne me sens pas responsable de ce qui arrive à cette asso », se défend Eric Quiquet, adjoint (Verts) au transport à la mairie de Lille. Celle-ci a d'autres projets en tête. Un système de vélos en libre-service doit sortir en 2011 dans la métropole lilloise. « Nous allons profiter du renouvellement du service public avec Transpole pour mettre un volet vélo dans l'appel d'offres », explique Vinciane Faber, conseillère municipale (Verts) déléguée au plan Vélo. Kéolis et Décathlon prépareraient le sprint final pour remporter le marché. Un beau débat pour les états généraux du vélo qui se tiennent les 15 et 16 octobre à Tourcoing. W

Gilles Durand